COMMUNE DE MAUVEZIN-SUR-GUPIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **N° 42/2026**

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot-et-Garonne

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres
Présents : 13
Excusés : 2
Pouvoirs : 2
Votants : 15
Absent : 0

Date de la convocation :
Le 28 octobre 2026

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois novembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.
Sous la présidence de Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,
Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Éric FORESTIER, Christian MICHELET, Arnaud MEYER, Jérôme GAYDON-SERRES ; Mmes Aurélie HERBIN, Camille METAYER, Caroline BERG, Laurence TOUMEYRAGUES, Marie-Laure CUZZINI, Laurence BOUBEES et Françoise JORREY.
Excusés : Monsieur Antoine ZANOTTO, Madame Carla MICHELET
Pouvoirs : Monsieur Antoine ZANOTTO à Madame Françoise JORREY ; Madame Carla MICHELET à Madame Marie-Laure CUZZINI.
Absent :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Avenants N°1 – travaux en plus et moins-values - MAPA « Rénovation des gîtes communaux ».

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les avenants n°1 aux actes d'engagement du marché public dénommé : « Rénovation des gîtes communaux », situés 264 rue du bourg, qui ont pour objet de faire apparaître les modifications en plus et moins-values apportées au marché de base telles que détaillées ci-après :

Lot	Dénomination de l'entreprise	Marché initial	Avenants N°1 travaux H.T	Montant H.T nouveau marché
1	S.A.R.L CONSTRUCTION RENOVATION RAMOS BLANCHARD	32 372,50 €	3 114,79 €	35 487,29 €
2	S.A.S GROUPE SCHIRO	58 347,95 €	4 612,90 €	62 960,85 €
3	S.A.R.L HEURTER ET FILS	22 777,70 €	3 200,04 €	25 977,74 €
4	S.A.R.L CAPSTYLE	13 289,00 €	-1717,07 €	11 571,93 €
5	S.A.S BOUDON BGI	20 261,50 €	870,00 €	21 131,50 €
6	Ets DUPLAN	42 634, 98 €	1 079,65 €	43 714,63 €
7	S.A.R.L ENTREPRISE ARSAC Johan et José	17 946,80 €	4 008,34 €	21 955,14 €
TOTAL MARCHE H.T		207 630,43 €	15 168,65 €	222 799,08 €
T.V.A 10.00%		20 763,04 €	1 516,87 €	22 279,91 €
TOTAL T.T.C		**228 393,47 €**	**16 685,52 €**	**245 078,99 €**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire **et après en avoir délibéré,**
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTE et **VALIDE** les modifications apportées au marché de base du marché public dénommé « Rénovation des gîtes communaux » telles que détaillées ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer les avenants n°1 (annexés à la présente délibération).

Adopté à 15 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme
Certifiée exécutoire après transmission le :

Publiée le 09.11.2026

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance,

Laurence TOUMEYRAGUES

